



Mise en service de la rente





Formes et option de rente proposées par la SMAvie BTP

Synthèse de fonctionnement

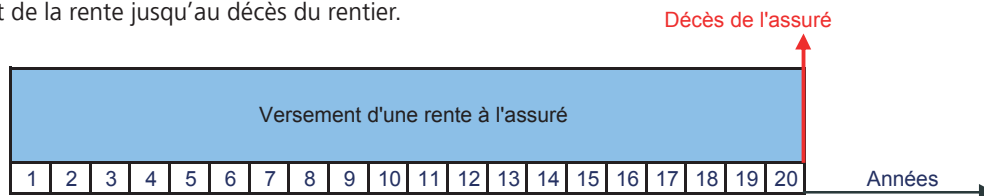
F
O
R
M
E
S

D
E

R
E
N
T
E
S

■ Rente viagère « simple »

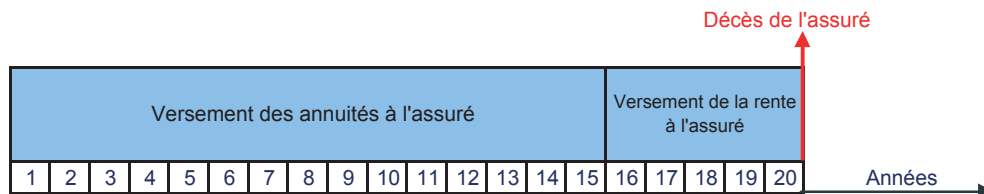
Versement de la rente jusqu'au décès de l'assuré.



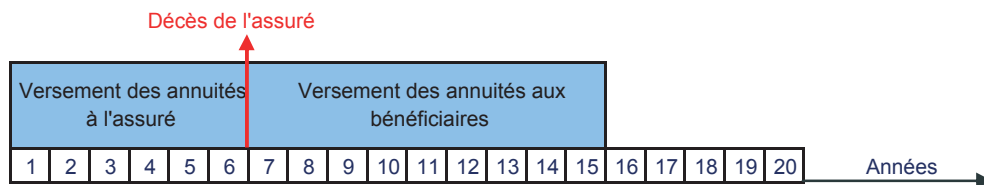
■ Rente viagère avec annuités garanties

Le nombre d'annuités garanties proposées est entre 5 ans et 25 ans, par tranche de 5 ans. Toutefois, le nombre maximal d'annuités choisies ne peut excéder l'espérance de vie de l'assuré à la date de mise en service de la rente, déterminée selon les tables de génération prévues à l'article A. 132-18 du code des assurances et diminuée de cinq ans. Pendant la période d'annuités garanties : versement de la rente à l'assuré et, en cas de décès de l'assuré, aux bénéficiaires. Si l'assuré est en vie à la fin de la période d'annuités garanties : versement de la rente jusqu'à son décès.

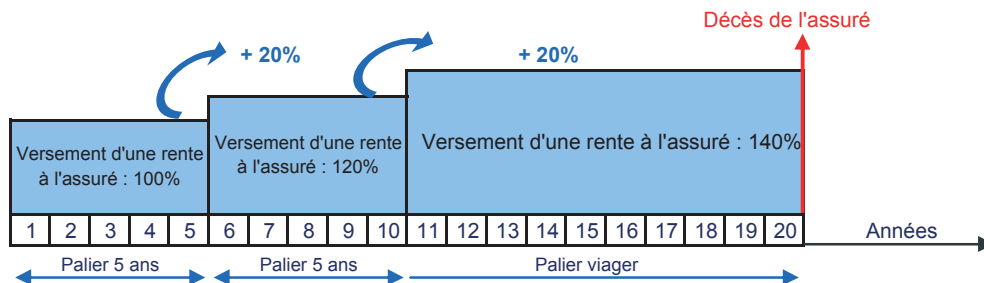
① Décès de l'assuré après la période d'annuités garanties de 15 ans



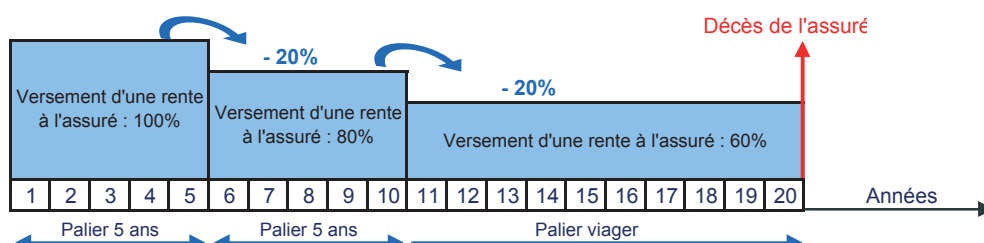
② Décès de l'assuré pendant la période d'annuités garanties de 15 ans



■ Rente viagère croissante par paliers



■ Rente viagère décroissante par paliers



Option cumulable avec n'importe quelle forme de rente

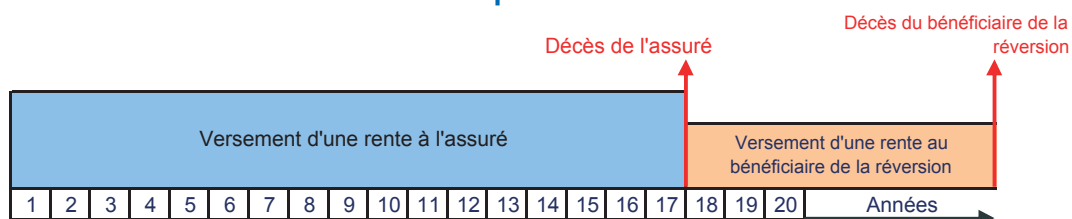
Versement d'une rente au bénéficiaire de la réversion s'il est en vie au moment où le paiement de la rente initiale s'arrête.

Le versement est effectué jusqu'au décès du bénéficiaire de la réversion. Lors de chaque versement, son montant est égal au pourcentage de réversion appliqué au montant qu'aurait eu la rente initiale si elle s'était poursuivie.

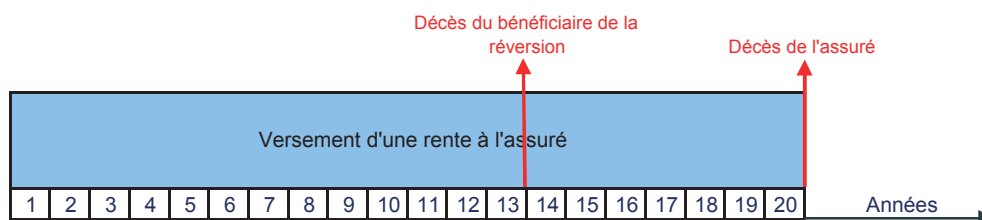
Les taux de réversion possibles vont de 10 % à 140 % par pas de 10 %.

Exemples : Option de réversion à 60 % pour une rente viagère « simple »

1 Décès du bénéficiaire de la réversion après l'assuré



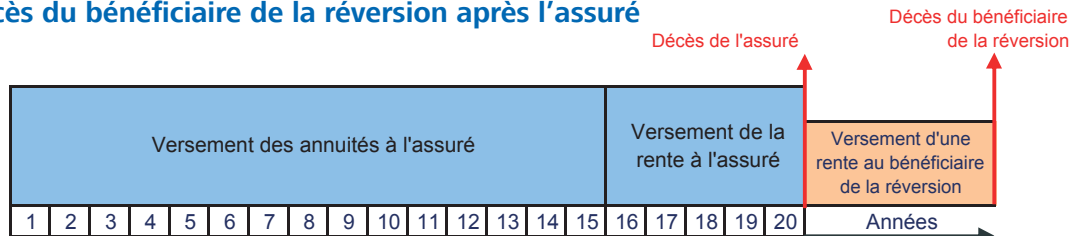
2 Décès du bénéficiaire de la réversion avant l'assuré



Exemples : Option de réversion à 60 % pour une rente viagère avec 15 annuités garanties

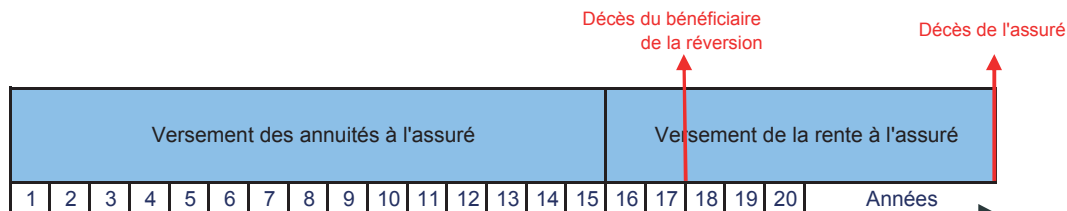
A) Décès de l'assuré après la période d'annuités garanties

1 Décès du bénéficiaire de la réversion après l'assuré

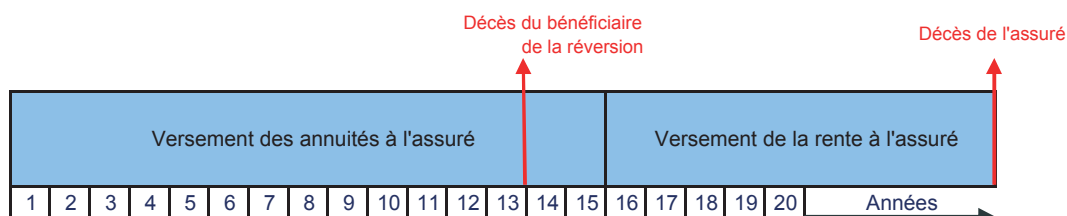


2 Décès du bénéficiaire de la réversion avant l'assuré

■ Après la période d'annuités garanties



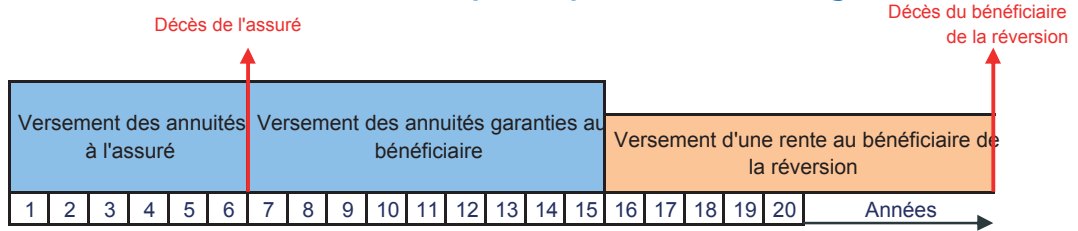
■ Pendant la période d'annuités garanties



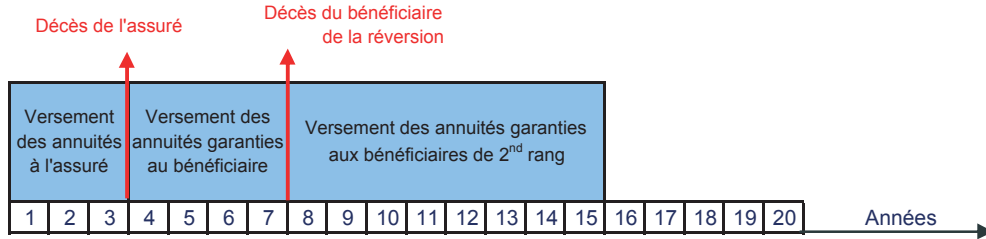
Exemples : Option de réversion à 60 % pour une rente viagère avec 15 annuités garanties (suite)

B) Décès de l'assuré pendant la période d'annuités garanties

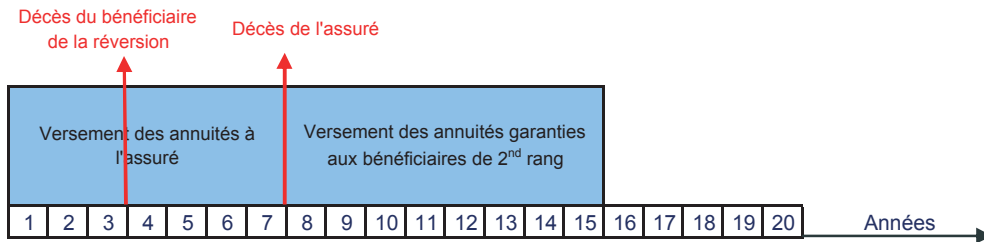
1) Décès du bénéficiaire de la réversion après la période d'annuités garanties



2) Décès du bénéficiaire de la réversion (après l'assuré) pendant la période des annuités garanties

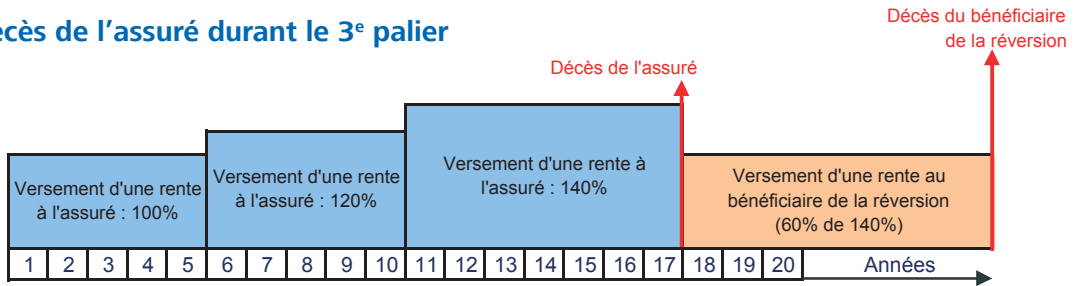


3) Décès du bénéficiaire de la réversion (avant l'assuré) pendant la période des annuités garanties

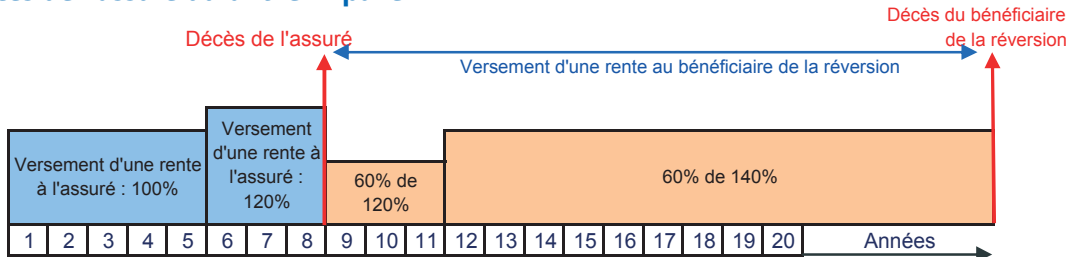


Exemples : Option de réversion à 60 % pour une rente viagère croissante par paliers

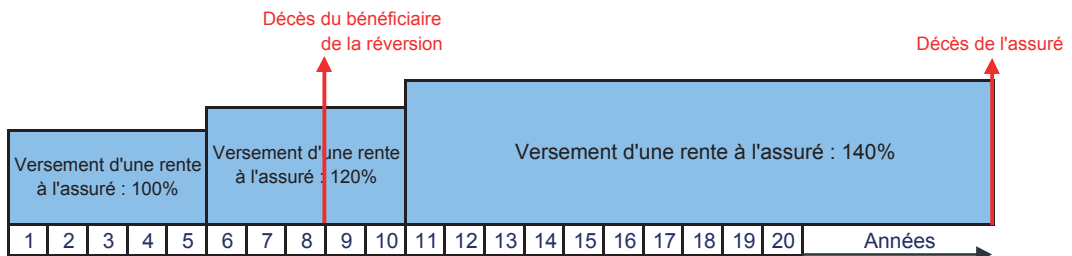
1) Décès de l'assuré durant le 3^e palier



2) Décès de l'assuré durant le 2^e palier



3) Décès du bénéficiaire de la réversion avant celui de l'assuré







SMAvie BTP

Société mutuelle d'assurance sur la vie du bâtiment et des travaux publics
Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes
Entreprise régie par le Code des assurances - RCS PARIS 775 684 772
8 rue Louis Armand CS 71201 - 75738 Paris cedex 15

www.groupe-sma.fr





Nom de l'entreprise.....n° sociétaire _____

Madame Mademoiselle Monsieur

Nom et prénom de l'assuré.....

Date et lieu de naissance.....

Adresse de l'assuré.....

..... Tél

<p>Rente de retraite des contrats (cocher la case correspondante) :</p> <p><input type="checkbox"/> COMPTE RETRAITE</p> <p><input type="checkbox"/> BATIRETRAITE ENTREPRISE Multisupport</p> <p><input type="checkbox"/> BATIRETRAITE ENTREPRISE Privilège</p> <p><input type="checkbox"/> BATIRETRAITE Initiative</p> <p><input type="checkbox"/> BATIRETRAITE Multicompte Initiative</p> <p><input type="checkbox"/> BATIRETRAITE ENTREPRISE Fidélité*</p> <p><input type="checkbox"/> PLAN RETRAITE*</p> <p>N° police : _____</p> <p>Date d'effet de la retraite du régime de base : _____</p>	<p>Rente des contrats (cocher la case correspondante) :</p> <p><input type="checkbox"/> BATIRETRAITE</p> <p><input type="checkbox"/> BATIPLACEMENT (souscripteur personne physique)</p> <p><input type="checkbox"/> BATIPLACEMENT Multicompte (adhérent personne physique)</p> <p><input type="checkbox"/> BATIRETRAITE Multicompte</p> <p><input type="checkbox"/> B@TIPROJET</p> <p>N° police : _____</p> <p>Date de prise d'effet souhaitée : _____</p>
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

La date de prise d'effet de la rente est la date de réception au siège de SMAVie de la demande de liquidation et de l'ensemble des pièces nécessaires au dossier.

CHOIX DE LA FORME DE RENTE

Les choix indiqués ci-dessous sont définitifs.

Afin de vous aider à faire votre choix, vous pouvez consulter le guide pratique des rentes. Vous avez également la possibilité de vous reporter aux estimations qui vous ont été envoyées ou qui peuvent vous être communiquées sur simple demande.

Je choisis une rente viagère « simple »

Je choisis une rente viagère avec annuités garanties :

5 annuités garanties

10 annuités garanties

15 annuités garanties

20 annuités garanties

25 annuités garanties

Je désigne le(s) bénéficiaire(s) des annuités garanties.

Si vous optez pour une rente avec réversion, le bénéficiaire de 1^{er} rang des annuités garanties est celui désigné pour la réversion. Indiquez ci-après les nom, prénom, date et lieu de naissance et adresse du bénéficiaire de 1^{er} rang :

A défaut, indiquez ci-après les nom, prénom, date et lieu de naissance et adresse du bénéficiaire de 2nd rang :

A défaut, indiquez ci-après les nom, prénom, date et lieu de naissance et adresse du bénéficiaire de 3^e rang :

à défaut les héritiers de l'assuré.

En cas de décès pendant la période des annuités garanties, votre rente sera versée au(x) bénéficiaire(s) désigné(s) ci-dessus.

Je choisis une rente viagère croissante par paliers

Je choisis une rente viagère décroissante par paliers

CHOIX DES OPTIONS

Chaque option est facultative. Les différentes options peuvent se cumuler.

Je choisis l'option réversion

Au choix : 60 % 100 % 120 % Autre taux (indiquer un taux multiple de 10 % compris entre 10 % et 140 %) %

Je désigne le bénéficiaire de la réversion.

- **Si vous êtes marié**, les bénéficiaires de la réversion sont obligatoirement votre conjoint et vos ex-conjoints survivants non remariés, quelle que soit la cause de séparation de corps ou du divorce. En cas de pluralité de bénéficiaires, les droits à réversion de chacun d'eux sont déterminés au prorata de la durée respective de mariage appréciée à la date du décès.
- **Si vous n'avez pas de conjoint ou d'ex-conjoint non remarié**, vous pouvez désigner librement le **bénéficiaire** de la réversion.
- **Cas particulier** : pour les contrats de retraite de la gamme « **Initiative** » (**loi MADELIN**), et les contrats d'assurance épargne ou de capitalisation, vous pouvez désigner librement le bénéficiaire de la réversion.

Indiquez ci-après les nom, prénom, date et lieu de naissance et adresse du bénéficiaire de la réversion :

REVALORISATION

Le montant de votre retraite sera revalorisé chaque année à date anniversaire en fonction des résultats techniques et financiers. Le compte de participation aux bénéfices est établi conformément aux dispositions de l'article A 132-16 du Code des assurances et au paragraphe 46 des statuts de SMAvie BTP).

PIECES A JOINDRE AU FORMULAIRE LORS DE L'ENVOI AU « Service Rentes »

- ✓ Votre notification de retraite du régime obligatoire d'assurance vieillesse s'il s'agit d'une liquidation en rente d'un contrat de retraite.
- ✓ Copie de votre pièce d'identité en cours de validité (carte nationale d'identité, passeport).
- ✓ En cas de réversion, copie de votre livret de famille ou copie de la pièce d'identité du bénéficiaire de la réversion si celui-ci n'est pas votre conjoint.
- ✓ Copie de votre attestation de carte vitale ou photocopie lisible de votre carte vitale.
- ✓ Relevé d'identité bancaire du compte sur lequel doit être versée la rente.
- ✓ Votre avis d'imposition de l'année précédente si vous êtes susceptible de bénéficier d'une exonération partielle ou totale de prélèvements sociaux (pièce non obligatoire).

Fait A _____ Le _____

Informatique et libertés : L'assuré peut demander communication et rectification de toute information le concernant qui figurerait sur tout fichier à l'usage de la société et de ses partenaires (organismes professionnels, mandataires, partenaires commerciaux...). Ces informations sont utilisées dans le cadre de la gestion du contrat. Le droit d'accès et de rectification peut être exercé à l'adresse suivante : TSA - 22571- 92894 NANTERRE CEDEX 9 (Loi 78-17 du 6 janvier 1978, modifiée par la loi 2004-801 du 6 août 2004).

Signature du bénéficiaire de la rente
précédée de la mention « lu et approuvé »

SMAvie BTP

Société mutuelle d'assurance sur la vie du bâtiment et des travaux publics
Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes
Entreprise régie par le Code des assurances - RCS PARIS 775 684 772
8 rue Louis Armand CS 71201 - 75738 Paris cedex 15



Nom de l'entreprise.....n° sociétaire _____
 Madame Mademoiselle Monsieur
 Nom et prénom de l'assuré.....
 Date et lieu de naissance.....
 Adresse de l'assuré.....
 Tél

Rente de retraite des contrats (cocher la case correspondante) :

- COMPTE RETRAITE
 BATIRETRAITE ENTREPRISE Multisupport
 BATIRETRAITE ENTREPRISE Privilège
 BATIRETRAITE Initiative
 BATIRETRAITE Multicompte Initiative
 BATIRETRAITE ENTREPRISE Fidélité*

PLAN RETRAITE*

N° police : _____

Date d'effet de la retraite du régime de base : _____

Rente des contrats (cocher la case correspondante) :

- BATIRETRAITE
 BATIPLACEMENT (souscripteur personne physique)
 BATIPLACEMENT Multicompte (adhérent personne physique)
 BATIRETRAITE Multicompte
 B@TIPROJET

N° police : _____

Date de prise d'effet souhaitée : _____

La date de prise d'effet de la rente est la date de réception au siège de SMAVie de la demande de liquidation et de l'ensemble des pièces nécessaires au dossier.

CHOIX DE LA FORME DE RENTE

Les choix indiqués ci-dessous sont définitifs.

Afin de vous aider à faire votre choix, vous pouvez consulter le guide pratique des rentes. Vous avez également la possibilité de vous reporter aux estimations qui vous ont été envoyées ou qui peuvent vous être communiquées sur simple demande.

Je choisis une rente viagère « simple »

Je choisis une rente viagère avec annuités garanties :

5 annuités garanties

10 annuités garanties

15 annuités garanties

20 annuités garanties

25 annuités garanties

Je désigne le(s) bénéficiaire(s) des annuités garanties.

Si vous optez pour une rente avec réversion, le bénéficiaire de 1^{er} rang des annuités garanties est celui désigné pour la réversion. Indiquez ci-après les nom, prénom, date et lieu de naissance et adresse du bénéficiaire de 1^{er} rang :

A défaut, indiquez ci-après les nom, prénom, date et lieu de naissance et adresse du bénéficiaire de 2nd rang :

A défaut, indiquez ci-après les nom, prénom, date et lieu de naissance et adresse du bénéficiaire de 3^e rang :

à défaut les héritiers de l'assuré.

En cas de décès pendant la période des annuités garanties, votre rente sera versée au(x) bénéficiaire(s) désigné(s) ci-dessus.

Je choisis une rente viagère croissante par paliers

Je choisis une rente viagère décroissante par paliers

CHOIX DES OPTIONS

Chaque option est facultative. Les différentes options peuvent se cumuler.

Je choisis l'option réversion

Au choix : 60 % 100 % 120 % Autre taux (indiquer un taux multiple de 10 % compris entre 10 % et 140 %) %

Je désigne le bénéficiaire de la réversion.

- **Si vous êtes marié**, les bénéficiaires de la réversion sont obligatoirement votre conjoint et vos ex-conjoints survivants non remariés, quelle que soit la cause de séparation de corps ou du divorce. En cas de pluralité de bénéficiaires, les droits à réversion de chacun d'eux sont déterminés au prorata de la durée respective de mariage appréciée à la date du décès.
- **Si vous n'avez pas de conjoint ou d'ex-conjoint non remarié**, vous pouvez désigner librement le **bénéficiaire** de la réversion.
- **Cas particulier** : pour les contrats de retraite de la gamme « **Initiative** » (**loi MADELIN**), et les contrats d'assurance épargne ou de capitalisation, vous pouvez désigner librement le bénéficiaire de la réversion.

Indiquez ci-après les nom, prénom, date et lieu de naissance et adresse du bénéficiaire de la réversion :

REVALORISATION

Le montant de votre retraite sera revalorisé chaque année à date anniversaire en fonction des résultats techniques et financiers. Le compte de participation aux bénéfices est établi conformément aux dispositions de l'article A 132-16 du Code des assurances et au paragraphe 46 des statuts de SMAvie BTP).

PIECES A JOINDRE AU FORMULAIRE LORS DE L'ENVOI AU « Service Rentes »

- ✓ Votre notification de retraite du régime obligatoire d'assurance vieillesse s'il s'agit d'une liquidation en rente d'un contrat de retraite.
- ✓ Copie de votre pièce d'identité en cours de validité (carte nationale d'identité, passeport).
- ✓ En cas de réversion, copie de votre livret de famille ou copie de la pièce d'identité du bénéficiaire de la réversion si celui-ci n'est pas votre conjoint.
- ✓ Copie de votre attestation de carte vitale ou photocopie lisible de votre carte vitale.
- ✓ Relevé d'identité bancaire du compte sur lequel doit être versée la rente.
- ✓ Votre avis d'imposition de l'année précédente si vous êtes susceptible de bénéficier d'une exonération partielle ou totale de prélèvements sociaux (pièce non obligatoire).

Fait A _____ Le _____

Informatique et libertés : L'assuré peut demander communication et rectification de toute information le concernant qui figurerait sur tout fichier à l'usage de la société et de ses partenaires (organismes professionnels, mandataires, partenaires commerciaux...). Ces informations sont utilisées dans le cadre de la gestion du contrat. Le droit d'accès et de rectification peut être exercé à l'adresse suivante : TSA - 22571- 92894 NANTERRE CEDEX 9 (Loi 78-17 du 6 janvier 1978, modifiée par la loi 2004-801 du 6 août 2004).

Signature du bénéficiaire de la rente
précédée de la mention « lu et approuvé »

SMAvie BTP

Société mutuelle d'assurance sur la vie du bâtiment et des travaux publics
Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes
Entreprise régie par le Code des assurances - RCS PARIS 775 684 772
8 rue Louis Armand CS 71201 - 75738 Paris cedex 15